

neur même d'une femme est mise en soupçon, où sa vie est fouillée parce qu'elle est simplement l'épouse d'un homme qui aime son pays, l'acier seul de l'épée du colonel Combes est resté pur comme de l'airain de Corinthe. N'a-t-il pas un double titre pour qu'on s'occupe de lui : celui d'un soldat et d'un héros d'abord, et celui d'un vengeur ensuite.

Plaçons le colonel Combes bien au-dessus de nos luttes. Que sa noble figure soit comme la purificatrice de nos querelles sans cesse renouvelées et toujours croissantes. Quelques-uns ont bien eu l'idée de le salir aussi, mais il n'est que les imposteurs et les prévaricateurs qui troublent le repos des morts.

Combes naquit à Feurs le 20 octobre 1787. Il possédait un frère aîné : Terwick. Voici d'ailleurs l'acte de baptême de notre héros, que nous devons à l'obligeance du secrétaire de la mairie de Feurs pour le communiquer.

« Cejourd'hui, vingtième octobre mil sept cent quatre vingt-sept par moi, curé de la ville de Feurs, soussigné, a été baptisé dans l'église du lieu, Michel, fils légitime de Sébastien Combe, marchand en ladite ville, et de Marie Jullien, né d'hier. Son parrain a été sieur Michel Combe, horloger, habitant ladite ville, son grand-père paternel, et sa marraine Reyne-Anne Pignolle, épouse du parrain qui ont signé (1).

Signé : Combe. — Pignolle. — Vial, curé.

---

(1) Il importe de détruire la légende dont le *Mémorial de la Loire*, en date du 7 août 1898, s'est fait l'écho en reportant la date de naissance de Michel Combes au 23 octobre 1774. Les dates ultérieures, — notamment celle de son admission comme sous-officier, — montrent surabon-